

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/07/2026 - 10926 - 2006 B 00997 - 490 736 279 - A.R.C.C.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

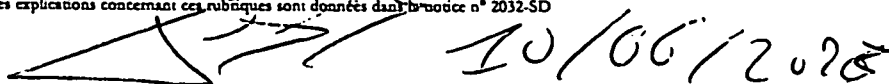
①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SARL ARCC		1 1 2			
Adresse de l'entreprise :		11 RUE ALBERT EINSTEIN 77420 CHAMPS-SUR-MARNE		Durée de l'exercice précédent :			
Numéro SIRET :		4 9 0 7 3 6 2 7 9 0 0 0 1 2		Néant ☐			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 0 2 0 2 5			
		Brut		Amortissements, provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	58 574	AS	4 887	53 687	
	Autres immobilisations corporelles	AT	105 636	AU	104 684	952	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	Participations	CS		CT			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	164 210	BK	109 571	54 640	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 849	BM	3 849	
		En cours de production de biens	BN	2 050	BO	2 050	
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 915	BW	2 915	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	507 475	BY	13 719	493 756
		Autres créances (3)	BZ	49 547	CA	49 547	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	330 000	CE	330 000
Disponibilités	CF		139 059	CG	139 059		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 911	CI	4 911		
	TOTAL (III)	CJ	1 039 804	CK	13 719	1 026 086	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 204 015	IA	123 290	1 080 725	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :		CR			
Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

10/06/2025

Désignation de l'entreprise		SARL ARCC		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 000...)			DA	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	96 709	
	Report à nouveau			DH	396 759	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	157 707	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	657 775	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 806	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	15 500	
	Instrument financier à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	4 300	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	171 500	
	Dettes fiscales et sociales			DY	164 516	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	55 329	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	422 950		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 080 725		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	422 950	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SARL ARCC

Néant ☐

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	986 400	FH	FI 986 400
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	986 400	FK	FL 986 400
	Production stockée *				FM 250
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions (9)				FP
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI
	Autres produits (1) (11)				FQ 223
	Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR 986 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS
	Variation de stock (marchandises) *				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU 292 033
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV (2 044)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 234 964
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 9 296
	Salaires et traitements *				FY 206 117
	Cotisations sociales (10)				FZ 46 793
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA 4 012
			- dotations aux dépréciations		GB
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GY
	Autres charges (12)				GE 370
	Total des charges d'exploitation (4) (11)				GF 791 541
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - II)				GG 195 332
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 10 947
	Reprises sur dépréciations				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2
	Total des produits financiers (V)				GP 10 947
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR 123
	Différences négatives de change				GS
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 123
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 10 824
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)					GW 206 156

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

10/06/2026

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ARCC		Néant ☐		
Exercice N						
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH	1 160		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 160)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	47 289		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	997 819		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	840 112		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	157 707		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 184		
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	11 335	A2	18 708
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8				
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	1 464	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N				
charges à réintégrer		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
		1 160				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

10/06/2026

Désignation de l'entreprise SARL ARCC										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Don Composants	L9			KJ	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Don Composants	M1			KM	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Don Composants	M2		KP	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Don Composants	M3		KS	18 574	KT		KU	40 000	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	96 292	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 345	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK	LL		LM		
	TOTAL III						LN	124 210	LO		LP	40 000
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
		Autres participations				8U			8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V			
TOTAL IV				LQ			LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	124 210	0H		0J	40 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste								
				1		2		3		4		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CO	D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW		IX			
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF				
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS	MG	MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	58 574	ML	58 574		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers			IU	MM	MN		MO			
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	96 292	MR	96 292		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS	MT	9 345	MU	9 345		
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III				IY	NG	NH	164 210	NI	164 210		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	0U	M7		0W		
		Autres participations				IO	0X	0Y		0Z		
Autres titres immobilisés				II	2B	2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		2G				
TOTAL IV				I3	NJ	NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	0K	0L	164 210	0M	164 210			

10/106/2026

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 31 10 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ARCC

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

**COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ARCC**

Néant ☐

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 232	QA	2 655	QB
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	96 292	QI	QJ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 036	QM	1 357
	Emballages récupérables et divers	QP		QR	
	TOTAL II	QU	105 559	QV	4 012
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	105 559	ØP	4 012	ØQ
					ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des versements (NP + NQ + NR)	NW		Total général des versements (NS + NT + NU)	NY		Total général des versements (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-68

12/106/7026

A.R.C.C.
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 6 000 €
11 Rue Albert Einstein
77420 CHAMPS SUR MARNE
Siret n° 49073627900012

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

du 10 juin 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, à neuf heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation de la Gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple adressée le 23 mai 2026.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Philippe FERNANDES préside la séance en sa qualité de gérant de la société ARCC.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le gérant permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100 parts sur les 100 parts constituant le capital social de la société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité des actions, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

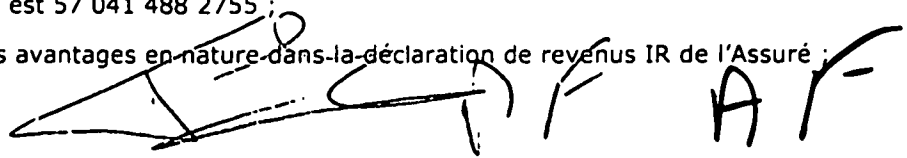
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/10/2025**
- le rapport de gestion du gérant ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966 ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le gérant déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/10/2025** et quitus à la gérance;
- Examen de la situation de la société et décision à prendre par application de l'article L. 223-42 du code de commerce sur la continuation de la société ou sa dissolution anticipée.
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966
- Rémunération du gérant ;
- Paiement des cotisations au profit de l'Associé nommément désigné des cotisations du Cardif Garantie dont la référence est 57 041 488 2755 ;
- Réintégration des avantages en nature dans la déclaration de revenus IR de l'Assuré ;



- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de **157 707 €**.

En conséquence, l'assemblée générale donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 157 707 € par incorporation au report à nouveau ainsi qu'il suit :

Report à nouveau antérieur:	396 758 €
Bénéfice 2025	157 707 €

Total Report à nouveau créditeur :	554 465 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, prend acte de l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 223-9 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide la rémunération du gérant s'élevant à la somme de **46 100€** auquel s'ajoute 15 704,04 € de charges sociales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Mr FERNANDES ne participe pas au vote.



CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide le paiement des cotisations au profit de l'Associé nommément désigné des cotisations du Cardif Garantie dont la référence est 57 041 488 2755

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide la réintégration des avantages en nature dans la déclaration de revenus IR de l'Assuré.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

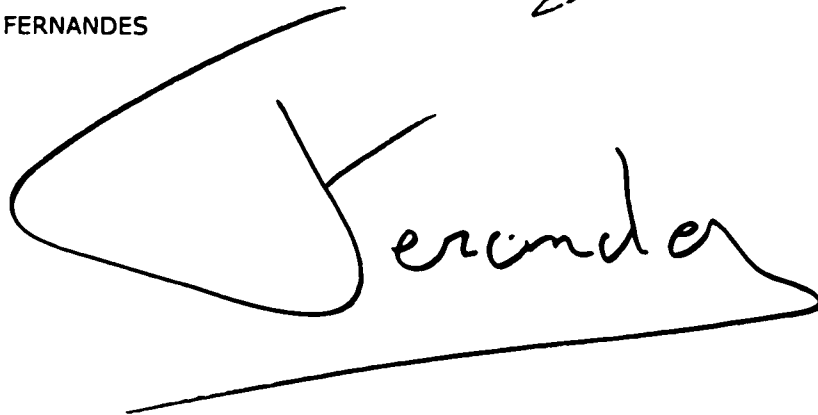
L'assemblée donne tout pouvoir aux porteurs d'une copie pour réaliser les formalités.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant,
Monsieur Philippe FERNANDES

Monsieur Antonio FERNANDES

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernandes', is written over the printed name of Monsieur Antonio FERNANDES. Above this signature, there are two smaller, less distinct handwritten marks or signatures.